

Fiche signalétique

Date de révision Novembre 9, 2010	Préparée par Patti Rogers	Info technique 1-800-201-8822 ou support@mgchemicals.com
Adresse 9347 - 193 Street, Surrey, B.C., V4N 4E7	Urgence Appelez Canutec à frais virés en tout temps: 613-996-6666	

Pour les mises à jour, veuillez télécharger de www.mgchemicals.com,
ou télécopier vos demandes au 1-800-708-9888

Section 1: Identification du produit

Code de Fiche signalétique: 413B - liquid **Nom: Heavy Duty Flux Remover**

Numéro d'article relatifs: 413B-1L, 413B-4L, 413B-20L

Emploi de produit: Pour enlever les résidus de flux.

Section 2: Ingrédients dangereux

Numéro CAS	Nom chimique	Pourcentage par poids	ACGIH TWA	Osha Pel	Osha Stel
74-98-6	propane	5 - 20	asphyxiant	1000ppm	n/e
67-63-0	2-propanol	5 - 20	400ppm	400ppm	500ppm
141-78-6	ethyl acetate	30 - 60	400ppm	400ppm	n/e
67-64-1	2-propanone	10 - 40	750ppm	1000ppm	1000ppm

Section 3: Identification des dangers

- Contact oculaire:** Tout contact du liquide avec les yeux peut causer des lésions oculaires permanentes
- Contact cutané:** Peut irriter la peau et même causer des douleurs et picotements si la peau est écorchée
- Inhalation:** Les solvants peuvent irriter les voies respiratoires, porter atteinte au foie et aux reins, et avoir des effets nocifs sur le système nerveux central.
- Ingestion:** Peut irriter les voies respiratoires et le système digestif. Peut porter atteinte au foie et aux reins, et provoquer une dépression du système nerveux central.
- Chronique:** Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une dermatite et dégraisser la peau.

Section 4: Mesures de premiers soins

- Contact oculaire:** Retirer les verres de contact, s'il y a lieu. Rincer à l'eau ou avec une solution saline pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
- Contact cutané:** Laver avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Inhalation:** Transporter immédiatement la victime hors du lieu d'exposition et à l'air frais. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle; si elle a du mal à respirer, lui donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
- Ingestion:** Ne pas faire vomir. Si la victime est consciente, lui faire boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter un médecin.

Section 5: Mesures pour combattre les incendies

- Temp. d'autoinflammation:** 450°C **Point d'éclair:** -17°C **Limites d'explosibilité dans l'air (inf./sup.%):** 2 / 13
- Agents extincteurs:** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la poudre sèche, du gaz carbonique ou de la mousse

chimique.

Renseignements généraux: Ce produit brûlera s'il est impliqué dans un incendie. Les contenants exposés aux flammes peuvent exploser. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et créer un retour de flamme.

NFPA: Santé 2 Inflammabilité - 3 Réactivité - 0

HMIS: Santé 2 Inflammabilité - 4 Réactivité - 0 **Codes SIMDUT:** B2, D2B

Section 6: Mesures en cas de rejet accidentel

Méthode d'endiguement et de nettoyage: Éliminer toute source d'inflammation. Bien aérer l'endroit. Porter l'équipement de protection individuelle approprié. Répandre un composé absorbant sur le déversement, puis ramasser le tout avec un balai et le placer dans un contenant de plastique ou de métal. Essuyer tout résidu avec une serviette de papier, et la placer dans le contenant. Laver le lieu du déversement avec de l'eau et du savon.

Section 7: Manipulation et stockage

Manipulation: Se laver à fond après manipulation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer ni inhaler. Ne pas exposer les contenants à la chaleur ou aux flammes.

Stockage: Tenir loin de toute source d'inflammation. Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de toute substance incompatible.

Section 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Voies d'absorption: Yeux, ingestion, inhalation, et peau.

Ventilation: Prévoir une ventilation aspirante générale ou locale pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition.

Protection individuelle: Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes étanches contre les produits chimiques. Porter des vêtements de protection appropriés pour prévenir tout contact avec la peau. Au besoin, porter un respirateur approuvé par *NIOSH*.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

État physique: liquide	Odeur: éthérée	Solubilité: partielle	Taux d'évapore.: 4,4 (éther=1)
Point d'ébullition: -42°C	Densité: 0,78	Tension de vapeur: 1 psi à 21°C	Densité de vapeur: 2,74 (air=1) pH: n/a

Section 10: Stabilité et réactivité

Stabilité: Stable à des températures et pressions normales.

Conditions à éviter: Toute température supérieure à 40 °C, les sources d'inflammation, et les substances incompatibles.

Substances incompatibles: Les comburants puissants, les métaux alcalins et leurs hydroxydes, l'oxygène liquide, les bases fortes, les caustiques, les acides minéraux, les amines et l'ammoniac, les halogènes.

Risque de polymérisation brutale: Aucune n'a été signalée.

Produits de décomposition: Oxyde de carbone, bioxyde de carbone, vapeurs âcres et fumée.

Section 11: Renseignements toxicologiques

Sensibilisation: (effets d'une exposition répétée)	Stable à des températures et pressions normales.		
Cancérogénicité: (risque de cancer)	Toute température supérieure à 40 °C, les sources d'inflammation, et les substances incompatibles.		
Tératogénicité: (risque de malformations congénitales)	Les comburants puissants, les métaux alcalins et leurs hydroxydes, l'oxygène liquide, les bases fortes, les caustiques, les acides minéraux, les amines et l'ammoniac, les halogènes.		
Toxicité reproductive: (risque de stérilité)	Aucune n'a été signalée.		
Mutagénicité: (risque d'effets génétiques héréditaires)	Oxyde de carbone, bioxyde de carbone, vapeurs âcres et fumée.		
Concentrations létales:	Ingestion (DL ₅₀): 2737 mg / kg (souris)	Inhalation 23500 mg / m ³ / (CL ₅₀): 8H (rat)	Peau (DL ₅₀): n/e

Section 12: Renseignements écologiques

Renseignements généraux: Éviter tout ruissellement vers les égouts pluviaux ou sanitaires qui se déchargent dans des cours d'eau. L'eau de ruissellement peut porter atteinte à l'environnement.

Données sur l'impact environnemental (pourcentage par poids):

CFC: 0 HFC: 0 Solvant chl.: 0 COV: 100 HCFC: 0 PDO: 0

Section 13: Techniques d'élimination

Renseignements généraux: Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations municipale, provinciale et fédérale en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ménagères ou dans les égouts.

Section 14: Renseignements sur le transport

Voie terrestre: (moins de litre)
consumer commodité, ORM-D.

Voie terrestre: (plus de litre)
L'expéditeur doit être entraîné et certifié en les régulations de CFR 49, les règlements de TDG (Canada).

Voie aérienne:
L'expéditeur doit être entraîné et certifié en les régulations de IATA.

Voie maritime:
L'expéditeur doit être entraîné et certifié en les régulations de IMDG.

Section 15: Renseignements réglementaires

Santé Canada

Les étiquettes et contenants utilisés pour ce produit sont conformes au Règlement sur les produits chimiques et contenants destinés aux consommateurs.

Environnement Canada

Ce produit ne contient aucune substance appauvrissant la couche d'ozone.

Industrie Canada

L'étiquetage, l'identification du produit, la déclaration de quantité nette, la dimension minimale des caractères d'imprimerie et l'emballage de ce produit sont tous conformes aux règlements et à la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation. Conformément aux interdictions du chapitre 4, ce produit contient la quantité nette déclarée.

Section 16: Autres renseignements

Définitions: n/a= non applicable, n/e=non établi, PDO = potentiel de destruction de l'ozone

Dénégation: Les renseignements contenus dans le présent document ont été rédigés de bonne foi par un personnel technique compétent, et sont fournis à titre indicatif pour la manipulation du produit. Ils ne doivent pas être considérés comme complets, les méthodes et conditions d'emploi et de manipulation pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et M.G. Chemicals Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est en vigueur pour trois ans.